



# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 10 fr. pour six mois,  
 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
**A ROUBAIX,**

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 27 juillet.

**Emprunt national de 500 millions.**

Les souscripteurs à l'emprunt national de 500 millions sont prévenus que les termes de l'emprunt sont payables le 12 de chaque mois, du 12 juillet 1859 au 12 décembre 1860.

En cas de retard de paiement d'un terme, le débiteur sera passible des intérêts envers le Trésor, à raison de 5 % l'an, à partir du huitième jour après l'échéance de ce terme, sans qu'il soit besoin d'un avis préalable.

Les souscripteurs qui ont négligé d'échanger leurs récépissés provisoires contre les certificats d'emprunt, sont invités à opérer cet échange, sous le plus bref délai, à la recette générale des finances, rue d'Anjou, 2, à Lille.

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.**

Le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics publie l'avis suivant :

« Il a paru jusqu'ici dix volumes ou parties de volumes des rapports de la commission française du jury international de l'exposition universelle de Londres en 1854, dont la publication se poursuit par ordre de l'empereur.

« Tout exposant français ayant obtenu à l'exposition de Londres une médaille soit de conseil, soit de prix (concil medal, prize medal), a droit, en vertu d'une décision rendue par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, le 29 novembre 1854, à un exemplaire des rapports dont il s'agit. MM. les exposants médaillés qui n'ont pas retiré la totalité des volumes publiés, sont invités à prendre ou faire prendre, contre reçu, livraison de ceux qui leur manquent (rue de Varennes, n° 78 bis, à la direction du commerce extérieur, bureau du mouvement général du commerce et de la navigation), de onze heures à trois heures. Les volumes complémentaires seront ultérieurement mis, de la même manière, à la disposition des ayant-droit.

**CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE**

**Actes administratifs de la Préfecture.**

Le N° 27 des Actes administratifs contient la circulaire suivante, adressée par M. le préfet du Nord à MM. les sous-préfets et maires du département :

Lille, le 23 juillet 1859.

Messieurs,

M. le ministre de l'intérieur me demande les listes nominatives des personnes qui ont bien voulu offrir des dons en nature (linge, charpie ou autres objets) pour l'armée d'Italie.

Je vous prie de vouloir bien faire établir d'urgence ces listes sur les imprimés que je vous adresse à cet effet et de me les faire parvenir pour le 1er août au plus tard.

Je recommande cet objet à vos soins particuliers et vous renouvelle, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le préfet du Nord,

VALLON.

La session des conseils généraux s'ouvrira le 22 août prochain et sera close le 5 septembre, au plus tard, dans tous les départements de l'Empire, à l'exception de celui de la Seine.

**PREFECTURE DU NORD.**

**Aliénation d'une rente appartenant à l'Hospice de Roubaix.**

Nous, Préfet du département du Nord, commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

Vu la délibération, en date du 2 Mai 1859, par laquelle la Commission Administrative des Hospices de Roubaix sollicite l'autorisation de vendre une rente de 12-50, 5 p. % que ces établissements possèdent sur l'Etat belge;

Vu la copie certifiée du titre de ladite rente; Vu la loi du 7 Août 1851;

**ARRÊTÉS :**

Art. 1<sup>er</sup>. M. César Piat, Membre du Conseil d'Arrondissement à Roubaix, est nommé Commissaire pour procéder à la Mairie de ladite ville à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'aliénation dont il s'agit. Les pièces ci-dessus visées lui seront en conséquence communiquées.

Art. 2. Le Commissaire se concertera avec M. le Maire de Roubaix sur la fixation du jour de son opération et sur la publicité qu'elle devra recevoir. Il y procédera suivant toutes les formes prescrites par la Circulaire préfectorale du 7 Septembre 1823 et nous en transmettra le procès-verbal avec son avis et les pièces de l'affaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera adressé à M. le Maire de Roubaix et à M. César Piat.

Lille, le 25 Mai 1859.

Pour le Préfet en tournée,  
 Le Secrétaire-Général délégué :  
 (signé) : DUREAU.

Nous, Conseiller municipal faisant fonctions de Maire,

Vu l'arrêté qui précède;

Après nous être entendu avec M. le Commissaire-Enquêteur;

**ARRÊTÉS :**

Art. 1<sup>er</sup>. Les observations relatives à l'aliénation d'une rente sur l'Etat belge, de 12-50, appartenant à l'Hospice de Roubaix, seront reçues dans une des salles de la Mairie par M. le Commissaire-Enquêteur, le Jeudi 4 Août, de onze heures à midi.

Art. 2. Jusqu'à cette époque, les pièces indiquées dans l'arrêté ci-dessus resteront déposées au Secrétariat de la Mairie, où elles seront communiquées aux personnes qui en feront la demande.

Art. 3. L'arrêté de M. le Préfet et le présent arrêté seront affichés et publiés en la forme ordinaire.

Roubaix, le 22 juillet 1859.

TIERS-BONTE.

**VILLE DE ROUBAIX**

Sommes recueillies à la Mairie, à titre de dons patriotiques en faveur des militaires de l'armée d'Italie.

**5<sup>e</sup> LISTE.**

MM.	
Les ouvriers de la filature de MM. Motte-Bossut.	112 05
Société des bouleurs de la Grande-Abouette	35 »
Léopold Breunin, cabaretier.	5 »
Les ouvriers de la filature de M. Henri Delattre	111 »
Duriez fils, filateur	100 »
Les ouvriers fleuris de M. Duriez fils	73 05
Théodore Lepers, architecte	20 »
Total	456 10

Quelques personnes ont cru que les souscriptions en faveur des blessés de l'armée d'Italie, cessaient par le fait même de la conclusion de la paix. C'est une erreur, et il suffira de la signaler pour que ceux qui n'ont pas encore versé leur offrande, se hâtent de le faire.

La souscription ne sera fermée qu'au premier août. Humbles ou puissants, pauvres ou riches, tous voudront prendre part à cette œuvre patriotique et concourir, dans la mesure de leurs moyens, à lui donner les proportions d'une manifestation nationale.

On nous prie de rappeler à nos lecteurs le concert qui sera donné dimanche prochain par les Jeunes-Aveugles de l'Institution de Fives.

En cas de mauvais temps, le concert aurait lieu le dimanche suivant.

Le concert donné lundi soir, à Tourcoing, au bénéfice des blessés de l'armée d'Italie, par la société des Orphéonistes et la musique de la ville, a eu tout le succès qu'on devait en attendre.

Le cirque que M. Loisset a fait construire dans de très grandes proportions, avait été disposé pour la réception des souscripteurs et l'ornementation offrait un coup d'œil remarquable.

**FRUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX**

DU 27 JUILLET 1859.

**LE TRABAN**

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— C'est-à-dire la copie de cet ordre. L'original est déjà en route pour le lieu de sa destination.

— Mais l'abbé d'Héral et monsieur Vignés sont à Naples. Je les ai vus hier soir.

— Ils ont quitté la ville ce matin.

— Vous en savez plus que moi.

— Les yeux de la haine ne le cèdent pas à ceux de l'amour.

— Et l'affaire de Feldmans ?

— Est-ce la mienne propre. N'avez-vous que de vos intérêts particuliers... L'homme que voici est à votre disposition.

— Son nom ?

— Sarelli.

(Reproduction interdite.)

— Mais c'est votre propre nom !  
 — Je le lui ai emprunté, comme à présent vous m'empruntez l'individu lui-même.

Sur un signe de Daniel, Sarelli, qui portait le costume national de la Calabre, sa patrie, s'approcha, et après avoir échangé quelques mots avec lui, il se plaça devant Berghien, en jetant sa carabine sur l'épaule.

« Commandez, dit-il, je suis à vos ordres. »

Le lendemain, Daniel quitta sa demeure pour aller occuper avec Casal un appartement au même hôtel et dans le même corridor où Feldmans avait le sien.

Le lecteur se rappelle que, pendant la faction de Benowski à la porte du palais royal, deux dames causaient ensemble dans une voiture arrêtée de l'autre côté de la rue. L'une d'elles, la princesse Mentschikoff, était russe; l'autre, milady Munk, était anglaise.

Feldmans était volage en amour et fidèle en affaires d'Etat. En général, il ne voyait dans les femmes que des instruments de sa politique. Il savait que la femme était une puissance quand elle aime.

L'amour de milady Munk lui ouvrait un accès jusqu'au cabinet britannique et celui de la princesse Mentschikoff jusqu'au sénat de Saint-Petersbourg.

Feldmans entendit une voiture s'arrêter devant son hôtel, et un instant après, ces deux dames entrèrent chez lui.

« Baron, dit en souriant la princesse Mentschikoff, nous venons voir si vous avez terminé le travail important qui ne vous a pas permis de rester avec nous hier soir; je veux parler de ce travail dont dépend, disiez-vous, l'avenir de l'Europe entière. »

Feldmans découvrit aussitôt que ces dames lui réservaient quelque malice.

« Nous autres hommes, répondit-il, nous ne sommes pas maîtres de notre temps; les dames seules ont l'avantage de pouvoir disposer de leur. J'ai travaillé, et même très assidûment, afin de pouvoir aujourd'hui me consacrer à vous tout entier; mais... »

— Vous vous trompez, baron, ou plutôt vous plaisantez, interrompit milady Munk, incapable de contenir plus longtemps son dépit; nous savons ce que vous avez fait hier soir.

Ces paroles, et surtout le ton de l'Anglaise, convainquirent Feldmans que les deux amies étaient déjà instruites de sa sortie de la veille.

« Vous connaissez mon aventure, mesdames, dit-il en plaisantant. Ah! non-seulement vous êtes toutes-puissantes — et il mit la main sur son cœur, — mais encore vous savez tout. »

— En nous quittant, vous avez prétexté qu'un travail assidu vous attendait; et pourtant, à onze heures, vous étiez sorti.

— Seul et à pied. Vous vous taisez!

— Enveloppé d'un manteau. Vous êtes un volage!

— Arrivé à la digue de l'arsenal, vous avez pris à droite. Les chemins détournés sont votre côté faible.

— Et vous êtes entré au palais par la porte de l'angle. Qu'ailliez-vous faire là?

— Après, mesdames, après.

— Après? Et cette dame? cette robe bleue?

— Quelle dame?

— Celle dont la voiture s'est arrêtée à la même porte quelques minutes avant votre arrivée.

— Vraiment?

— Vos yeux vous accusent.

— Il est donc inutile que ma langue cherche à me défendre; mais les dames interprètent souvent le langage de nos yeux comme... comme le diable interprétait la Bible.

— Fi! monsieur le baron; nous ne plaisantons pas.

— Les dames s'en gardent bien. Elles aiment la plaisanterie comme un courtisan la vérité... comme elle: aiment un mari.

— Vous êtes un méchant.

— A Dieu ne plaise! Je n'ai pas dit qu'elles aiment mieux leur adorateur que leur tyran.

— Les dames sont sincères.

— Comme le fard: il ne ment pas, mais il garde un secret.

— Avouez, cependant, que vous nous avez trompées hier soir.

— J'avoue que j'ai été au palais vers onze heures.

— Et cette dame?

Le lecteur comprend que Feldmans ne pouvait savoir si une dame était entrée avant lui.

« Cette dame... je ne sais si j'oserais vous la nommer; c'est encore un mystère. »

— Vous êtes discret comme la tombe.

— Un mystère... oh! parlez!

— Eh bien donc, je vais vous le confier... Peut-être avez-vous entendu parler du combat qui s'est livré dans la rue?

— En effet; nous venons de rencontrer le général Acton. La police est en mouvement... on est même déjà sur la trace des agresseurs.

— Voyez-vous que je suis sincère! dit le baron.

— Mais la dame... Vous détournez l'entretien... la dame?

— Vous me promettez le secret? Vous le jurez par...